



## EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

À une session ordinaire du conseil de la susdite Municipalité, tenue le lundi 7 octobre 2019 à 19 h 30, au lieu ordinaire des sessions dudit conseil, et ce, conformément à la loi régie par le Code municipal du Québec.

Session du  
07-10-2019

Sont présents : M. Alain Denis, maire suppléant  
Mme Annabelle Dubé, conseillère  
Ève Bachand, conseillère  
M. Jérôme Lebel, conseiller  
Miguel Ouellet, conseiller  
Alain Roy, conseiller  
Est absent : M. Michel Lagacé, maire

Faisant ainsi quorum sous la présidence de Monsieur le maire suppléant.

Frédéric d'Andrieu, directeur général et secrétaire-trésorier, Ghislain Ouellet, contremaître aux travaux publics, Rosalie Roy, responsable des loisirs et Luc Gélinas, responsable de l'aréna, sont également présents.

## RÉSOLUTION

2019-10-175  
Mun. alliée  
contre les  
violences  
conjugales

### 6.4.1) Déclaration de municipalité alliée contre les violences conjugales

Considérant que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Considérant que c'est dans la sphère privée de ce droit est le plus menacé pour les femmes et qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Considérant que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Considérant qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Considérant que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Considérant que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Considérant que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

**Sur proposition de Ève Bachand  
Appuyée par Annabelle Dubé**

Que soit proclamée la municipalité de Saint-Cyprien municipalité alliée contre la violence conjugale.

**Adoptée à l'unanimité**

ML/FD

Le maire



Michel Lagace

Le directeur général et  
secrétaire-trésorier



Frédéric d'Andrieu